

Tarifs à compter du 01 janvier 2025

Crémation réalisée hors présence de la famille

ADULTES A partir de 13 ans	ENFANTS (Hors Exhumations) De 1 à 12 ans	ENFANTS (Hors Exhumations) Moins de 1 an	Crémation de restes mortels Reliquaire moins de 1m20	Crémation de restes mortels Reliquaire plus de 1m20
690.00 € T.T.C.	Gratuit	Gratuit	331.00 € T.T.C.	690.00 € T.T.C.

Crémation avec moment de recueillement

Mise à disposition de la salle de recueillement pour une durée maximum de 45 minutes

ADULTES à partir de 13 ans	ENFANTS de 1 à 12 ans	ENFANTS de moins de 1 an
854.00 € T.T.C.	164.00 € T.T.C.	164,00 € T.T.C.

Crémation avec moment de recueillement et moment de convivialité

Mise à disposition de la salle de recueillement et du salon des retrouvailles pour une durée maximum de 1h30

ADULTES à partir de 13 ans	ENFANTS de 1 à 12 ans	ENFANTS de moins de 1 an
934.00 € T.T.C.	244.00 € T.T.C.	244.00 € T.T.C.

Dispersion des cendres

Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir du cimetière de l'Est
par le personnel du crématorium : 57,00 € T.T.C.

Cas particulier : indigent

Dans le cas de personnes réputées indigentes, au vu d'un bon d'indigence délivré par la mairie du domicile du défunt, le montant de la crémation et du service seront facturés à l'organisme payeur qui s'engagera à payer le montant arrêté.

En ce qui concerne une personne indigente de Metz, la crémation est gratuite.

N.B. : L'urne est remise l'après-midi en fonction de l'horaire d'accueil lorsque la crémation a lieu le matin et, le lendemain à partir de 9 heures lorsqu'elle a eu lieu l'après-midi.